

CITROËN

NOTICE D'ENTRETIEN

position par...
www.citroen

8^C 8^V



NOTICE
D'ENTRETIEN
CITROËN

8 C
8 V
—

Société Anonyme ANDRÉ CITROËN
CAPITAL 400.000.000 Frs.
143, Quai de Javel - PARIS (XV^e)
R. C. Seine 216.018 B.

INTRODUCTION

Vous venez d'acheter une 8 CV Citroën.

Pourquoi ?

Parce qu'elle vous est apparue comme la voiture la plus capable de répondre à l'usage auquel vous la destinez.

Parce que ses QUALITÉS vous ont semblé tout à fait exceptionnelles par rapport à son prix modéré.

Peut-être êtes-vous depuis longtemps un fidèle client de notre Marque, les C-4, B-14, voire B-12 ou B-2 vous ont été familières. Votre dernier achat est alors une preuve de plus de votre attachement à nos modèles ; attachement que vous n'avez pu acquérir que par les satisfactions tirées de vos précédentes voitures et de notre SERVICE impeccable.

Peut-être, au contraire, est-ce la première fois que vous venez à nous. C'est donc une comparaison minutieuse qui vous a révélé les AVANTAGES INCONTESTABLES DE NOTRE CONSTRUCTION ET DE NOTRE ORGANISATION.

Les qualités que possède votre voiture, c'est à nos Bureaux d'Etudes, à nos Services Techniques qu'elle les doit. A l'avenir, ce sera aussi un peu VOTRE ŒUVRE.

Montrez-vous bon pour elle. N'oubliez pas qu'elle ne résistera ni aux mauvais traitements, ni à l'indifférence. Son bon fonctionnement dépend de vous. SA LONGÉVITÉ EST ENTRE VOS MAINS. Cet opuscule vous dira de quels soins il faut l'entourer pour obtenir d'elle le meilleur rendement.

En observant les prescriptions que vous trouverez dans les pages qui suivent, notamment celles qui ont trait à la conduite de votre voiture pendant ses 2.000 PREMIERS KILOMÈTRES, ainsi qu'à la vérification gratuite que nous vous offrons au bout de 500 kilomètres, vous serez certains de n'avoir jamais d'ennuis bien graves.

Si, toutefois, un incident se produisait auquel vous ne puissiez porter vous-même remède, n'oubliez pas que vous trouverez dans toute la France et aussi à l'Etranger, un réseau très important de collaborateurs dévoués qui ne tarderont pas à vous tirer d'embarras.

Notre "Réseau d'Amis" vous en donnera les noms et adresses. Nos Succursales, nos Concessionnaires et Agents exécuteront impeccablement tous les travaux dont vous pourriez les charger et qui ont été prévus et tarifés à prix fixe dans nos Catalogues de Réparations.

Ceux-ci ne prévoient pas seulement les réparations ordinaires, mais encore des ÉCHANGES D'ORGANES FATIGUÉS contre d'autres entièrement révisés et dont la plupart sont garantis. Moteur, Boîte de Vitesses, Pont AR, etc..., peuvent ainsi être échangés à des prix réduits et très rapidement.

C'est ce que nous appelons les ÉCHANGES STANDARD, un des avantages les plus intéressants que nous offrons. Ils réduisent la durée d'immobilisation du véhicule à sa plus stricte nécessité et font bénéficier nos clients de prix nettement inférieurs à la valeur normale des réparations.

Cette petite introduction serait incomplète si elle ne mentionnait pas notre dernière création, LES SERVICE-FORFAITS.

Ils permettent d'effectuer cette fois, non pas des réparations, mais des opérations d'entretien à des prix fixes et en même temps très réduits.

Les avantages qui en résultent sont de deux sortes : RAPIDITÉ et ÉCONOMIE. Le délai nécessaire pour ces travaux est en effet insignifiant et, par ailleurs, ils assurent une meilleure conservation du véhicule et par conséquent, une plus value à la revente.

Tous ces détails de notre Organisation vous prouvent notre désir constant de mieux vous satisfaire. C'est peut-être après la vente que son rôle est le plus important.

C'est ce qui constitue le SERVICE CITROËN, branche de notre activité, que continuellement nous améliorons et étendons.

C'est grâce au SERVICE CITROËN que nous sommes certains de garder votre confiance. Chaque nouvel acquéreur d'une de nos voitures est un défenseur de plus de notre pavillon.

Au moment où vous allez embrayer pour la première fois, croyez bien que notre sympathie et notre gratitude vous accompagnent.

Vous trouverez sur la route mille organisations destinées à vous SERVIR.

CHAPITRE I

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DE LA

8 CV CITROËN

	" 8 "
Type du moteur	4 cyl.
Alésage	68 m/m
Course	100 m/m
Cylindrée	1.452 cm ³
Puissance effective	30 cv
Tours minute	3.200 t/m
Ordre d'allumage :	1.3.4.2.
Les n ^{os} des cylindres indiquent leur ordre de l'AV à l'AR du moteur).	
Ecartement des électrodes de bougies ...	0 m/m 7
Ecartement des rupteurs de l'allumeur	0 m/m 4
Batterie	90 A.H. - 6volts
Contenance du système de graissage du moteur	5 litres
Contenance du système de refroidissement du moteur	9 l. 500
Jeu des taquets de soupapes d'admission.	0 m/m 30
Jeu des taquets de soupapes d'échappement	0 m/m 35

RÉGLAGE DE LA DISTRIBUTION	Sur la course du piston	Angles en degrés
Av. Ouv. Adm.	0 m/m 27	5°20'
Ret. Ferm. Adm.	8 m/m 66	38°40'
Av. Ouv. Ech.	12 m/m 29	46°30'
Ret. Ferm. Ech.	0 m/m 42	6°40'
Avance fixe à l'allumage	0 m/m 50	7°
<hr/>		
Carburateur	Solex 30 F. V. à starter	
Buse	22	
Gicleur principal	110	
Emulsion	56	
Gicleur auxiliaire	50	
Starter	Gicleur d'air	4,5
	Gicleur d'essence	160
Capacité du réservoir d'essence	39 litres	
Couple conique	9 x 46	
Empattement	2 m 70	
Voie	1 m 34	
Pneus	140 x 40	
<hr/>		
Emplacement du n° de moteur	Carter supérieur côté gauche	
Emplacement du n° de châssis	Sur l'auvent sous le capot côté gauche	

CHAPITRE II

ORGANES DE COMMANDE

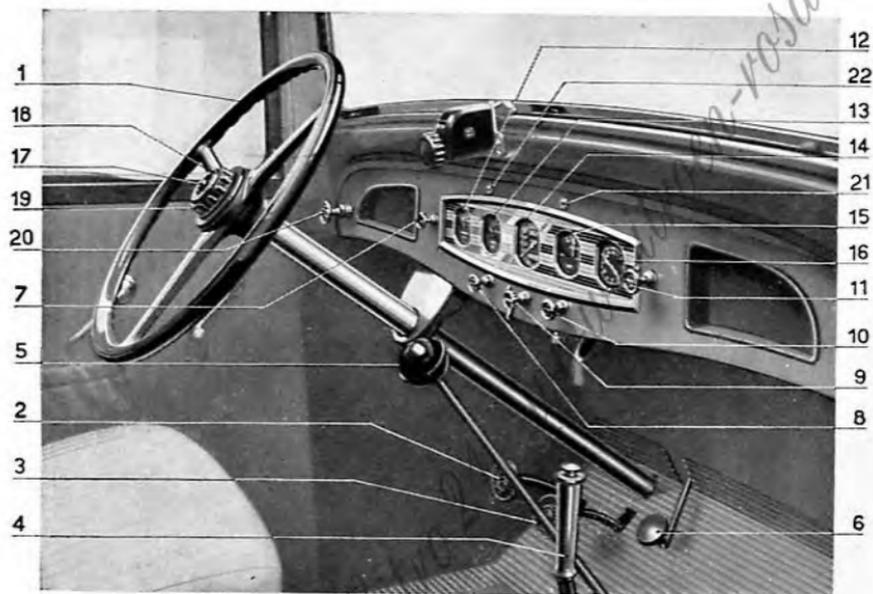


Fig. I. — COMMANDES DE LA VOITURE

- | | |
|--|---|
| 1. - Volant. | 12. - Indicateur de niveau d'essence. |
| 2. - Pédale de débrayage. | 13. - Ampèremètre. |
| 3. - Pédale de freins. | 14. - Compteur kilométrique. Indicateur de vitesse. |
| 4. - Levier de frein à main. | 15. - Indicateur de pression d'huile. |
| 5. - Levier de changement de vitesses. | 16. - Montre. |
| 6. - Pédale d'accélérateur. | 17. - Commande d'avertisseur de ville. |
| 7. - Commandes du démarreur. | 18. - Commande d'avertisseur de route. |
| 8. - Contact d'allumage. | 19. - Commande d'éclairage. |
| 9. - Correcteur d'avance. | 20. - Commande de roue libre. |
| 10. - Commande du starter. | 21. - Lampe témoin d'allumage. |
| 11. - Commande du robinet d'essence. | 22. - Lampe témoin d'éclairage. |

NOTA. — 1° La commande 20 ne fait pas partie de l'équipement standard de la 8 CV.

2° Sur 8 CV demi-luxe la disposition est la même à l'exclusion des points suivants : les boutons de commande 8, 10 et 20 n'existent pas. Le bouton n° 9 correspond au contact d'allumage et le bouton 11 à la commande du starter. Les commandes 17 et 18 actionnent un seul avertisseur.

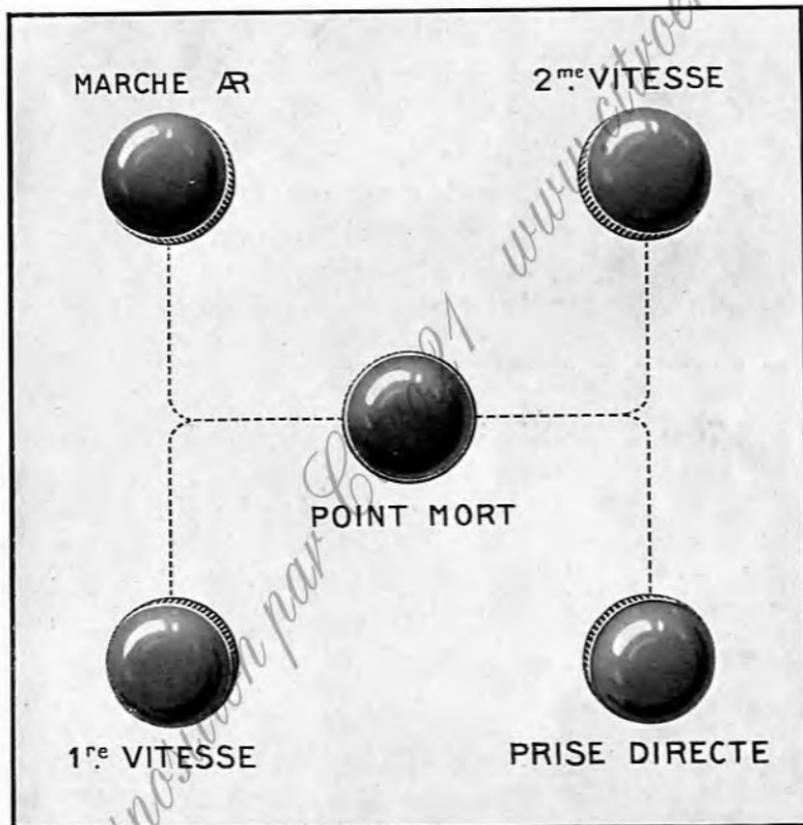


Fig. 2. — POSITION DES VITESSES.

CONSEILS DE CONDUITE

1° AVANT DE METTRE EN MARCHÉ.

Avant de mettre en marche s'assurer :

- a) Que les pneumatiques sont suffisamment gonflés ;
- b) Que le radiateur est plein d'eau ;
- c) Qu'il y a de l'essence dans le réservoir ;
- d) Qu'il y a de l'huile dans le moteur ;
- e) Que le levier de vitesses est au point mort ;
- f) Que le frein à main est serré ;
- g) Que le bouton de l'interrupteur d'allumage est poussé.

2° LANCEMENT DU MOTEUR.

Tirer à fond le bouton de commande du starter. Augmenter légèrement l'avance en tournant la manette de commande dans le sens des aiguilles d'une montre. Mettre le contact en poussant à fond le bouton de l'interrupteur d'allumage. Le moteur est alors prêt à partir sous l'action du démarreur.

Nota :

1° Ne jamais agir sur l'ouverture des gaz.

2° Par temps froid, il est bon d'appuyer sur la pédale de débrayage en même temps qu'on agit sur la tirette du démarreur afin de supprimer les résistances internes de la boîte de vitesses dues à l'huile figée.

3° Si la voiture est restée trop longtemps exposée au froid, la viscosité de l'huile contenue dans le moteur peut opposer une résistance considérable aux mouvements des organes. Pour ménager la batterie il sera bon, avant la mise en marche, de décoller le moteur en le faisant tourner quelques tours à la manivelle, allumage coupé.

3° STARTER.

Le starter, petit carburateur auxiliaire, qui fait corps avec le carburateur principal, assure un départ instantané, même par température très basse. Outre la période de mise en marche du moteur, il peut être utilisé pendant la période de réchauffage sans inconvénient ni risque d'introduction d'excès d'essence dans les cylindres.

Pour obtenir le réchauffage, se garder d'accélérer et d'emballer le moteur ; il convient au contraire de le laisser fonctionner au ralenti pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'huile ait acquis la fluidité indispensable à une bonne lubrification.

Il importe de ne pas utiliser le starter en dehors des indications ci-dessus, sous peine de voir la consommation d'essence augmenter dans des proportions considérables.

4° CONDUITE D'UNE VOITURE NEUVE.

Une voiture neuve doit être conduite pendant les 2.000 premiers kilomètres à une allure modérée, afin d'obtenir un rodage parfait de tous ses organes.

a) Ne jamais dépasser les vitesses ci-dessous :

	Prise Directe	Deuxième vitesse	Première vitesse
Pendant les 500 premiers kilomètres	50 km.	25 km.	15 km.
Entre 500 et 1.000 km. . .	60 km.	32 km.	20 km.
Entre 1.000 et 2.000 km.	70 km.	38 km.	25 km.

Par la suite seulement, pousser progressivement la voiture aux vitesses supérieures.

b) Ne jamais emballer le moteur à vide, surtout s'il est froid.

Pour faciliter l'observation de ces deux prescriptions pendant les 500 premiers kilomètres du rodage, le moteur d'une voiture neuve est pourvu d'un dispositif limiteur de vitesse qui l'empêche de tourner à un régime excessif, sans gêner en rien son fonctionnement à un régime modéré.

Le montage du limiteur de vitesse sur le carburateur est protégé par un plomb de garantie.

Ce plomb ne doit être enlevé, ni le limiteur démonté que par l'agent qui doit effectuer la révision gratuite de la voiture après les 500 premiers kilomètres, faute de quoi toute garantie de la part du constructeur tomberait de plein droit.

Une Carte de Service est remise à cet effet au propriétaire de la voiture lors de sa livraison.

L'attestation sur cette Carte de Service de l'agent ayant procédé à l'enlèvement du limiteur de vitesse est seule admise comme preuve de la régularité de cette opération.

c) Graissage.

Suivre les instructions données aux chapitres IV et V. L'huile contenue dans le carter moteur au moment de la livraison de la voiture est une huile spéciale de la Vacuum Oil C° qui a pour rôle de faciliter le rodage. Elle agglomère et draine vers le carter inférieur les particules métalliques et siliceuses qui proviennent du rodage, ainsi que le carbone qui donne rapidement à l'huile de premier remplissage sa couleur noirâtre.

Ne pas omettre de faire la vidange du moteur après les 500 premiers kilomètres pour remplacer cette huile par le type Mobiloil approprié, indiqué page 20.

Dans le cas d'une voiture neuve, cette opération fait d'ailleurs partie de la révision gratuite de la voiture. **IMPORTANT.** — Pour faciliter le rodage de la voiture neuve, il est recommandé de mélanger à l'essence, pendant les 1.500 à 2.000 premiers kilomètres, l'huile Gargoyle Vacomix suivant indications portées sur le bidon.

Diminuer ensuite progressivement cette proportion.

5° CONSEILS GÉNÉRAUX DE CONDUITE.

1° Ne laissez jamais le pied se reposer sur la pédale de débrayage quand on ne l'utilise pas.

2° N'accélérez à fond que progressivement.

3° Si une côte se présente, attaquez-la complète-

ment lancé ; n'attendez pas que votre moteur « peine » trop et soit à bout de souffle pour changer de vitesse.

4° Quand vous abordez un virage à vive allure, n'attendez pas d'y être engagé pour freiner ; freinez au contraire dans la ligne droite pour pouvoir l'exécuter à une vitesse convenable.

5° Les freins par auto-serreurs sont très puissants et n'exigent qu'un effort insignifiant ; ne freinez jamais brutalement à fond, c'est inutile et dangereux.

6° CONDUITE EN « ROUE LIBRE ».

(La roue libre ne fait pas partie de l'équipement standard de la « 8 CV », mais peut être livrée moyennant supplément).

Pour passer de Roue Serve en Roue Libre, il suffit d'agir sur le bouton de commande placé sur la planche du tablier à gauche du tube de direction. La Roue Libre peut être mise en service sans précaution spéciale. Pour la verrouiller, c'est-à-dire pour repasser de Roue Libre en Roue Serve, certaines règles sont à observer :

— Ne jamais agir sur le verrouillage de la Roue Libre quand la voiture court sur sa lancée, sans avoir au préalable débrayé ou accéléré le moteur suffisamment pour qu'il ait atteint sa vitesse d'entraînement.

— La voiture étant à l'arrêt en Roue Libre, il est nécessaire de débrayer pour engager la première vitesse ; une fois la voiture en marche, cette manœuvre n'est plus nécessaire ; pour passer à une vitesse supérieure, il suffit de cesser d'accélérer et de pousser le levier vers la combinaison désirée en marquant simplement un temps d'arrêt de 2 à 3 secondes au passage



Fig. 3. - VUE EN COUPE DE LA BOITE DE VITESSES.

du point mort. Pour descendre la gamme des vitesses, les changements sont aussi aisés ; la seule différence consiste dans le fait que le temps d'arrêt au point mort doit être beaucoup plus court.

— En montagne, la Roue Libre peut être utilisée avec profit à la montée, puisqu'elle permet les changements de vitesse sans débrayer.

— Dans une forte descente ou dans une descente avec nombreux virages, il est préférable de rouler en Roue Serve, de façon à utiliser le moteur comme régulateur.

— La Roue Libre est bloquée automatiquement quand on passe en marche AR, et un dispositif spécial la débloque à nouveau lorsqu'on repasse de marche AR en marche AV, sans qu'il soit nécessaire d'agir sur le bouton de commande.

Il peut arriver qu'en passant en marche AR on

éprouve une difficulté à engager complètement la vitesse, c'est que les clabots de blocage de la Roue Libre ne sont pas exactement à leur position leur permettant l'engagement aisé. Dans ce cas, maintenir le levier de changement de vitesse à la position qu'il occupe, diminuer très légèrement l'action du pied sur la pédale de débrayage et débrayer à nouveau. L'engagement se fera immédiatement.

Il est généralement préférable de passer de Roue Libre en Roue Serve en agissant sur la commande du tablier, avant de passer en marche AR.

7° CORRECTEUR D'AVANCE. (N'est pas monté sur 8 CV. demi-luxe.)

Le dispositif d'allumage par batterie comprend, indépendamment de l'avance automatique, un dispositif commandé à main permettant de faire varier le point d'allumage de 10° de part et d'autre du calage initial de l'appareil.

La commande du correcteur d'avance est assurée au moyen d'une manette placée sur le tableau de bord, que l'on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre pour donner de l'avance et, dans le sens inverse, pour donner du retard.

La position intermédiaire verrouillée de la manette correspond au point d'allumage normal.

Utilisation du Correcteur d'Avance. — Le lancement du moteur à la manivelle doit toujours se faire sur la position d'avance normale ; le lancement au

démarrateur est facilité, surtout par temps froid, en augmentant légèrement l'avance.

Ne jamais rester sur la position retard si la voiture roule à plus de 15 kilomètres à l'heure en prise.

Utiliser l'avance surtout sur la route.

Utiliser l'avance au maximum (se tenir toujours à la limite du cliquetis).

Si le moteur cliquette, diminuer l'avance.

Il y a deux façons d'obtenir une vitesse déterminée :

1° sans toucher à l'avance et en agissant sur l'accélérateur ;

2° en agissant sur le correcteur pour augmenter l'avance et en relevant le pied pour diminuer l'action sur l'accélérateur.

Utiliser la deuxième méthode, c'est faire une économie, car l'accélérateur coûte de l'essence, tandis que l'avance ne coûte rien.

ENTRETIEN DE LA VOITURE

1° LE MOTEUR.

Le graissage du moteur se fait sous pression au moyen d'une pompe à engrenages noyée dans le fond du carter inférieur. Un régulateur de pression est disposé sur le carter du moteur, son réglage, fait lors des essais, ne doit pas, en principe, être modifié dans le service normal.

Un indicateur de pression d'huile, monté sur le tableau de bord, permet au conducteur de vérifier, à tout moment, le bon fonctionnement de la pompe à huile.

Le remplissage du carter moteur se fait au moyen d'une cheminée de remplissage se trouvant sur le côté gauche du moteur et fermée par un couvercle en forme de champignon.

Une jauge graduée est placée à côté de l'orifice de remplissage. Pour vérifier le niveau d'huile, se servir de la jauge de la manière suivante : retirer la jauge, l'essuyer, l'enfoncer à nouveau et la retirer ensuite.

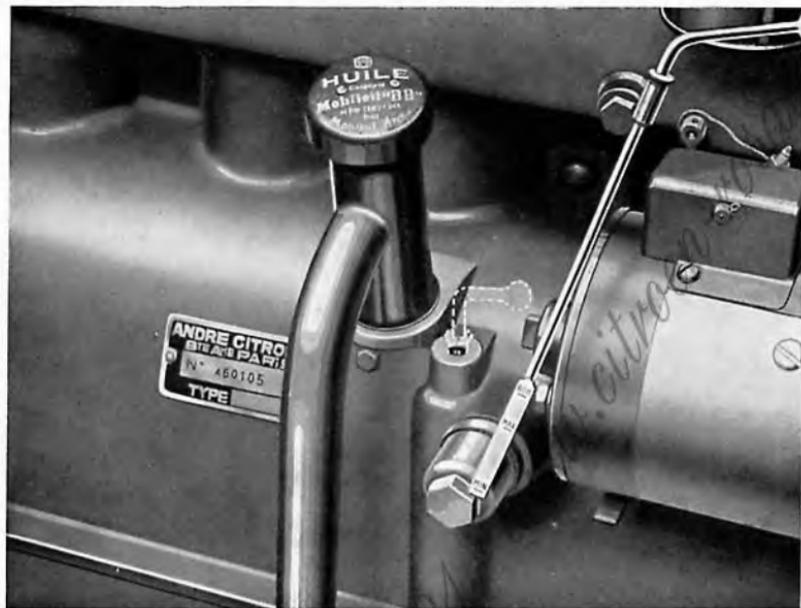


Fig. 4. — VUE DE L'ORIFICE DE REMPLISSAGE D'HUILE DU MOTEUR, DE LA JAUGE ET DU DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE PRESSIION.

La démarcation faite par l'huile indique son niveau.

La jauge comprend 3 traits de repères, le minimum (min), le maximum (max) et un autre trait placé au-dessus du maximum. Ce dernier trait indique le niveau à respecter pendant la période de rodage et correspond environ à une quantité d'huile supplémentaire de 1 l. $\frac{1}{2}$.

Après la première vidange des 500 kilomètres, le niveau d'huile doit être ramené au trait « maximum » ; en aucun cas le niveau d'huile ne doit descendre au-dessous du « minimum » car, une quantité insuffisante d'huile entraînerait de graves avaries au moteur.

En remettant la jauge en place, veiller à ce qu'elle soit bien enfoncée dans son logement.

Vidanger le carter.

Après les 500 premiers kilomètres l'huile du moteur doit être vidangée en démontant le carter inférieur. Nettoyer soigneusement avec une brosse métallique. Cette opération doit être répétée ensuite tous les 5 à 6.000 kilomètres. De plus, tous les 1.500 kilomètres, vidanger en dévissant le bouchon placé à la partie inférieure du carter. Cette opération doit être effectuée après une sortie afin que l'huile soit tiède et ait donc une fluidité convenable.

Nous recommandons l'emploi exclusif de Gargoyle Mobiloil "BB" ou, par temps très froid, de Gargoyle Mobiloil "Arctic".

Ne jamais utiliser d'huile dite « bon marché », car les huiles bon marché sont nécessairement de mauvaise qualité. Elles tendent à se carboniser très rapidement et leur pouvoir lubrifiant diminue très vite, et risquent d'entraîner de graves avaries.

2° ORGANES D'ALIMENTATION.

A. Carburateur.

Le carburateur est un Solex à starter, type 30 FV. Pour son réglage voir page 7.

Pour accéder aux divers éléments du carburateur, il suffit de dévisser les deux vis à tête carrée placées à la partie supérieure de la cuve. Le flotteur est alors immédiatement accessible ainsi que les gicleurs.

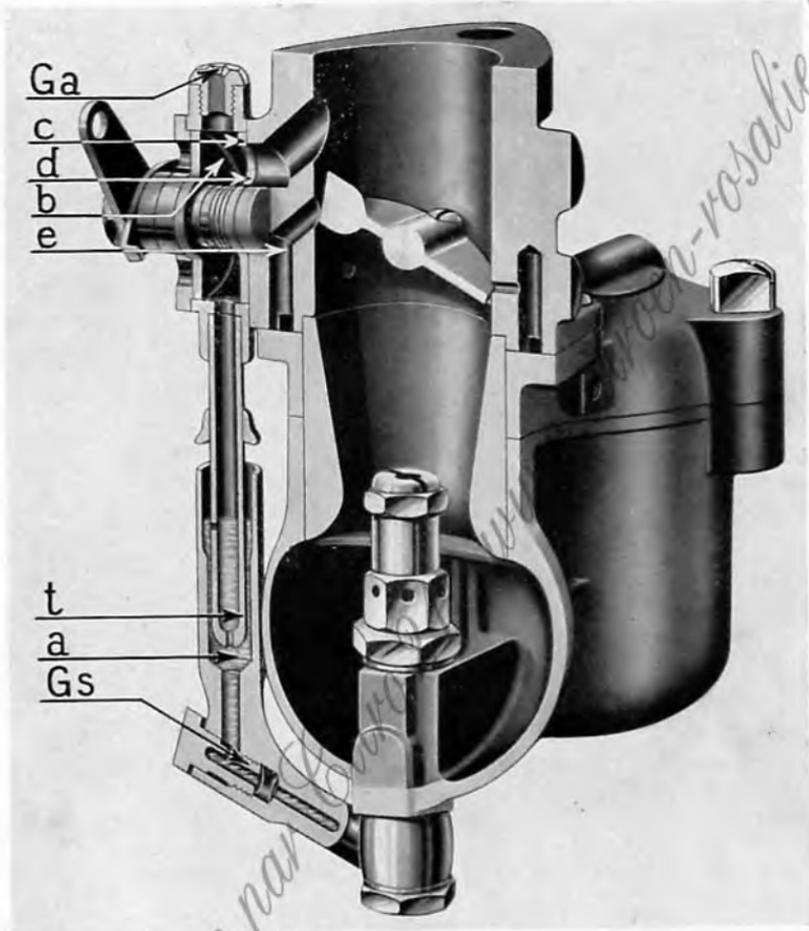


Fig. 5. — COUPE DU STARTER.

Ga. - Gicleur d'air.

a. - Capacité.

b. - Chambre de mélange.

c. - Glace du starter.

Gs. - Gicleur d'essence.

d. - Départ du gaz carburé du Starter.

e. - Canal du ralenti.

t. - Tube plongeur.

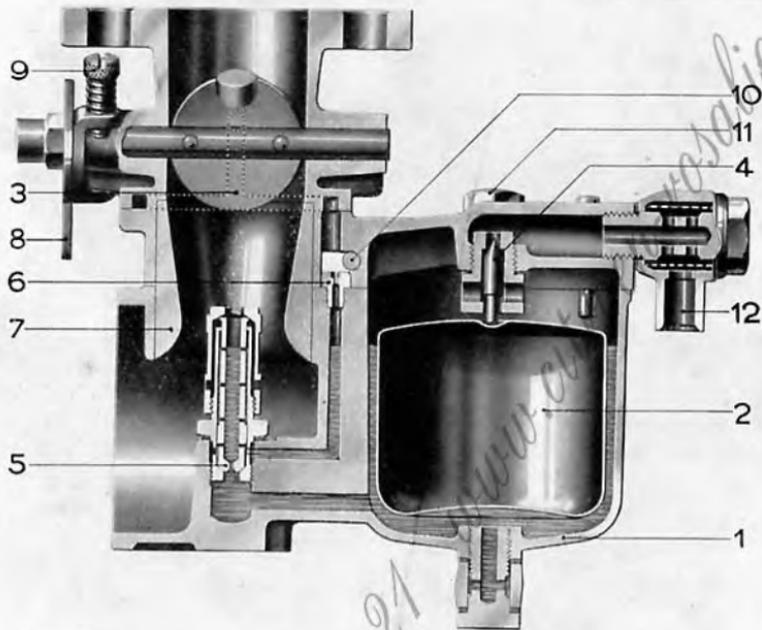


Fig. 6. — COUPE DU CARBURATEUR.

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1. - Cuve. | 7. - Buse. |
| 2. - Flotteur. | 8. - Levier de commande. |
| 3. - Papillon d'admission. | 9. - Vis butée de ralenti. |
| 4. - Pointeau. | 10. - Vis de réglage du ralenti. |
| 5. - Gicleur principal. | 11. - Vis de démontage. |
| 6. - Gicleur auxiliaire. | 12. - Arrivée d'essence. |

Pour démonter le gicleur auxiliaire, il suffit de le dévisser avec un tournevis.

Pour retirer le gicleur principal, dévisser le chapeau qui le recouvre.

La buse se démonte en dévissant la vis supérieure qui la retient dans le corps du carburateur.

Pour démonter l'ensemble du pointeau et de son siège hexagonal, dévisser ce dernier qui se trouve sous le dessus de la cuve. Le pointeau ne peut être séparé de son siège.

Le remontage se fait en sens inverse.

Les pièces doivent être serrées à fond, mais sans exagération.

Le starter ne doit jamais être démonté.

B. Filtre à essence.

Le filtre à essence est monté sur le robinet d'essence ; pour procéder à son nettoyage, il suffit de démonter la cuve en dévissant le bouton fixant l'étrier.

Important : Lors du remontage du filtre, s'assurer de la bonne portée du joint et de son bon état, sinon le changer.

3° EQUIPEMENT ELECTRIQUE.

A. Dynamo génératrice.

Un graisseur, monté sur chaque palier de la dynamo, assure le graissage des roulements ; quelques gouttes d'huile Gargoyle Mobiloil "BB" tous les 1.500 kilomètres suffisent.

B. Démarreur.

La lubrification du palier AR est assurée par un coussinet spécial et ne nécessite aucun entretien.

La lubrification du palier AV est assurée par un graisseur, y verser quelques gouttes de Gargoyle Mobiloil "BB" tous les 1.500 kilomètres.

C. Batterie.

Tous les 15 jours en été et tous les deux mois en hiver, vérifier le niveau de la batterie en dévissant les bouchons qui se trouvent sur les bacs, le liquide doit recouvrir de 1 à 2 cm. le dessus des plaques. Si le niveau est trop bas, compléter avec de l'eau distillée.

D. Allumeur.

Vérifier de temps en temps l'écartement des contacts du rupteur qui doit être de 0 m/m 4 quand le frotteur est sur le sommet d'un bossage de la came.

Tous les 5.000 kilomètres, enlever le porte-balai rotatif et verser quelques gouttes de Gargoyle Mobiloil "BB" sur le petit feutre qui se trouve dessous, ce qui assure un bon fonctionnement de l'avance automatique. Enduire également très légèrement de vaseline les bossages de la came.

Le graissage de l'arbre de commande de l'allumeur est assuré par des coussinets auto-graisseurs, perméables à l'huile. Il suffit de remplir le graisseur avec Gargoyle Mobiloil "BB" tous les 1.500 à 2.000 kilomètres.

Recommandation importante : Il y a lieu de prendre soin, avant le lavage de la voiture, de couvrir de chiffons les appareils d'allumage pour les protéger contre l'eau.

E. Bougies.

Vérifier de temps en temps l'écartement des électrodes des bougies qui doit être de 0 m/m. 7 environ.

4° REFROIDISSEMENT.

Le refroidissement est assuré par un radiateur à grande surface. Ce radiateur est aéré par un ventilateur

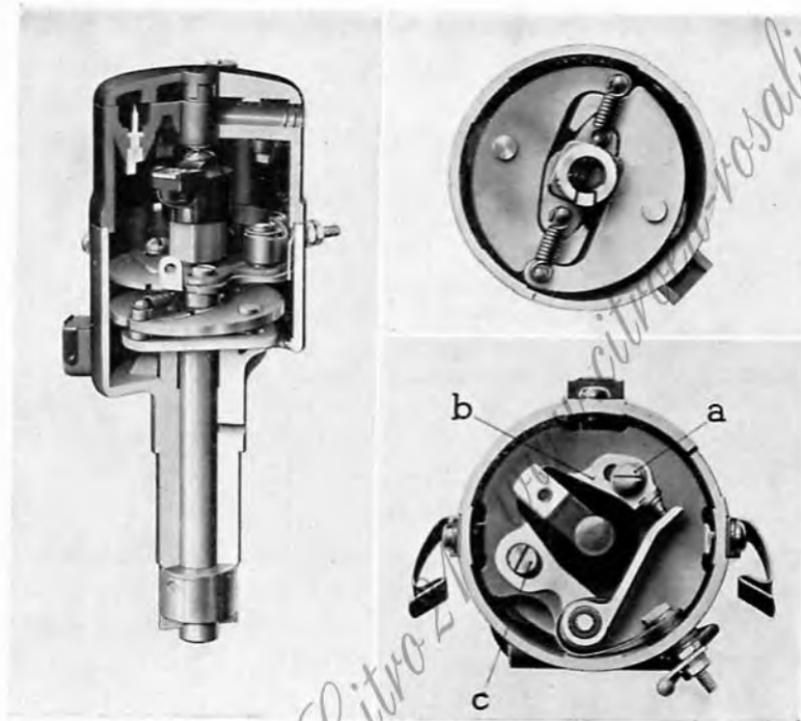


Fig. 7. — ALLUMEUR.

à gauche : Coupe - à droite : Vue en plan
 a. - Vis de blocage. b. - Plaquette support de contact fixe.
 c. - Vis de réglage.

d'une grande efficacité, commandé par une courroie trapézoïdale, qui entraîne en même temps la dynamo. La circulation d'eau est activée par une pompe centrifuge pourvue d'un presse-étoupe réglable et d'un axe en acier inoxydable.

Tous les 400 kilomètres, injecter dans le graisseur à

pression de l'axe de pompe à eau, ainsi que dans celui du roulement de ventilateur un peu de Gargoyle Mobilubricant " S " .

En hiver il est prudent, pour éviter la congélation de l'eau, d'ajouter dans le radiateur de l'alcool ou de la glycérine suivant la proportion indiquée ci-dessous :

Pourcentage de la substance anti-congelante	Températures de Congélation du mélange	
	Eau-Alcool'	Eau-Glycérine
10 %	— 4° 5	— 4°
20 %	— 10° 5	— 9°
30 %	— 19° 5	— 17°

Le seul inconvénient de l'alcool pour cet usage est qu'il s'évapore peu à peu ; il est donc nécessaire de le renouveler de temps à autre. La glycérine n'a pas ce défaut mais elle doit être employée parfaitement neutre et le mélange eau-glycérine doit être préparé au préalable.

Si l'on continue à utiliser de l'eau pure pendant les grands froids, il est nécessaire de vider le radiateur et les chemises d'eau du moteur lorsque la voiture doit rester longtemps exposée à la température ambiante, par exemple lorsqu'on la remise pour la nuit.

Pendant cette opération, laisser tourner le moteur pour assurer une bonne vidange de la pompe.

Pour vider le radiateur, dévisser le bouchon fileté placé à la partie inférieure, côté moteur.

Pour vider les chemises d'eau du moteur, retirer la vis en bronze placée sur le côté gauche du moteur.

Au moment d'utiliser la voiture, remplir le radiateur avec de l'eau chaude. Si l'on ne prend pas cette précaution, l'eau versée au début risque de se congeler immédiatement au contact des parois très froides du radiateur, de telle sorte que lorsqu'on met la voiture en marche, la circulation ne se fait plus normalement : il y a formation de vapeur dans les chemises d'eau, et le radiateur se vide très rapidement (se garder, dans ce cas, de retirer le bouchon du radiateur, sous peine de s'ébouillanter).

Si l'on n'a pas d'eau chaude à sa disposition, il y a intérêt à mettre le moteur en marche avant de remplir le radiateur. L'expérience montre que, de cette façon, on court moins le risque de voir se produire le phénomène que nous venons de décrire.

5° EMBRAYAGE.

La butée coulissante ne nécessite aucun soin particulier, son graissage étant assuré automatiquement grâce à une canalisation spéciale amenant l'huile de la boîte de vitesses.

L'embrayage est commandé par une pédale agissant sur la fourchette au moyen d'un parallélogramme articulé.

Tous les 5.000 kilomètres, graisser soigneusement avec Gargoyle Mobiloil "BB", les chapes.

6° BOITE DE VITESSES.

L'entretien de la boîte de vitesses se résume à maintenir le niveau d'huile dans la boîte. Tous les 1.500 kilo-

mètres, verser, par l'orifice ménagé à gauche du carter et obturé par un bouchon, la quantité d'huile spéciale pour engrenages Gargoyle Mobiloil "CW" nécessaire pour faire le plein.

Vidanger la boîte après les premiers 1.500 kilomètres. Par la suite, vidanger, tous les 5 à 6.000 kilomètres suffit. Pour vidanger la boîte, il suffit de dévisser le bouchon placé à la partie inférieure du carter et de laisser l'huile s'écouler. Dévisser également le bouchon de remplissage pour faciliter l'écoulement.

Après vidange, rincer au pétrole et remplir d'huile fraîche.

7° ROUE LIBRE.

(Ne fait pas partie de l'équipement Standard de la « 8 CV » mais peut être livrée sur demande).

La roue libre montée à l'arrière de la boîte de vitesses a son graissage assuré en même temps que celui de la boîte. Un graisseur placé sur le carter, à la partie postérieure, permet le graissage des roulements du pignon à queue de roue libre.

Tous les 1.500 kilomètres, injecter un peu de Gargoyle Mobilubricant "S" dans ce graisseur.

8° TRANSMISSION.

La liaison entre le bloc-moteur et le pont AR est constituée par un arbre de transmission articulé à l'avant et à l'arrière, au moyen de joints de cardan Citroën licence Spicer. Tous les 1.500 kilomètres, les remplir avec Gargoyle Mobilubricant "S" jusqu'à suintement.

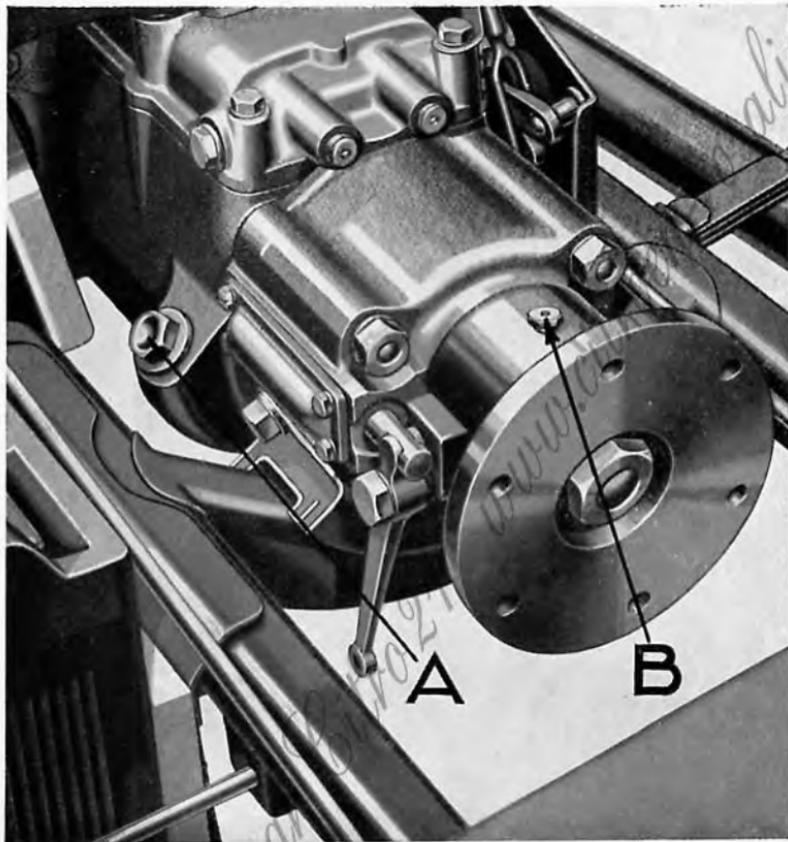


Fig. 8. — GRAISSAGE DE LA BOITE DE VITESSES
ET DE LA ROUE LIBRE

A. — Bouchon de l'orifice de remplissage.

B. — Graisseur des roulements du pignon de roue libre.

9° PONT AR.

Tous les 1.500 kilomètres, établir le niveau du Pont AR avec Gargoyle Mobiloil "CW". Le bouchon de remplissage est placé sur le nez du pont.

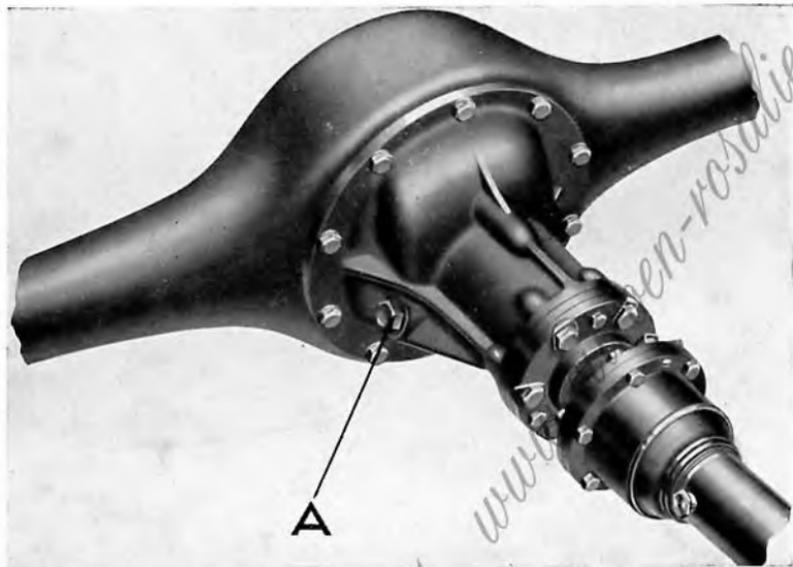


Fig. 10. — VUE DU PONT ARRIÈRE
A. — Bouchon de l'orifice de remplissage.

Après les premiers 1.500 kilomètres et par la suite, tous les 6.000 kilomètres, faire la vidange de l'huile en démontant le couvercle AR. Ne pas oublier, lors du remontage, le joint.

Les moyeux AR doivent être graissés tous les 400 kilomètres avec Gargoyle Mobilubricant "S".

10° DIRECTION.

Tous les 400 kilomètres, après avoir dévissé le bouchon à 6 pans, injecter à l'intérieur du boîtier un peu de Gargoyle Mobilcompound ou, à défaut, Gargoyle Mobilubricant "S".

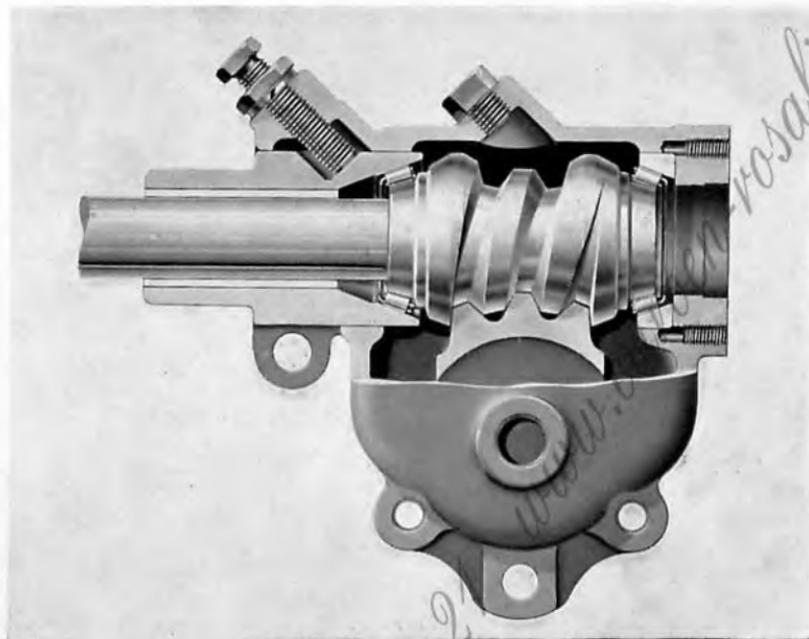


Fig. 10. — VUE EN COUPE DU BOITIER DE DIRECTION.

11° ESSIEU AV.

Le graissage des différentes pièces de l'essieu AV et de la direction doit s'effectuer, très régulièrement, tous les 400 kilomètres avec Gargoyle Mobilubricant "S".

Le graissage des roulements de moyeux AV se fait en garnissant légèrement tous les 5.000 kilomètres, avec Gargoyle Mobilubricant "S", les chapeaux de roues.

12° ORGANES DE SUSPENSION.

Les ressorts AV ont une jumelle à l'AV et l'axe fixe à l'AR. Pour les ressorts AR la disposition est inverse.

Les axes AV des ressorts AR et les axes AR des

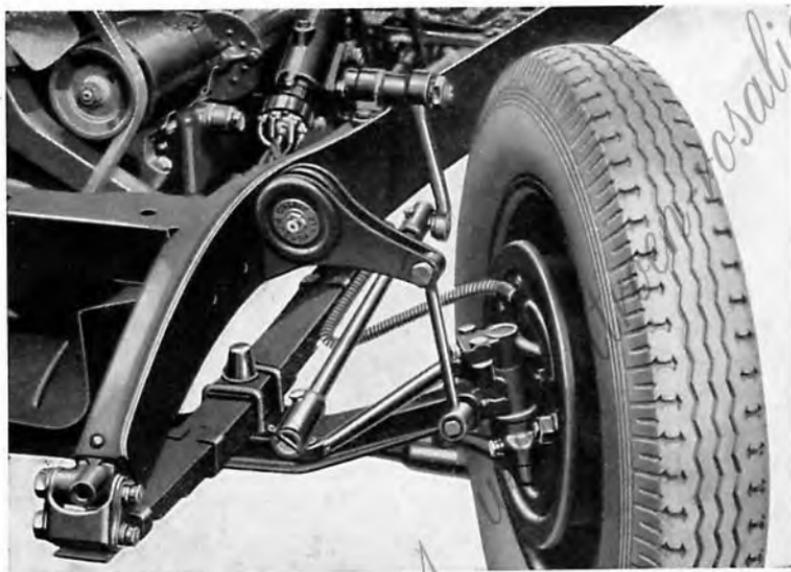


Fig. II. — VUE DE L'ESSIEU AVANT ET DE LA SUSPENSION

ressorts AV étant montés sur un dispositif élastique, spécial, n'ont besoin d'aucune lubrification.

Les axes de jumelles et les axes de ressorts doivent être graissés tous les 400 kilomètres avec Gargoyle Mobilubricant "S".

L'entretien des amortisseurs Houdaille-d'Albay se borne à injecter tous les 1.500 kilomètres un peu de Gargoyle Mobilubricant "S" dans le graisseur prévu au centre de cet appareil, ou mieux de graisse graphitée.

Pour les amortisseurs hydrauliques Houdaille, ajouter tous les 10 à 12.000 kilomètres un peu d'huile de ricin pharmaceutique dans l'appareil, par le bouchon de remplissage.

13° FREINS.

Le freinage répond à deux commandes indépendantes :

Une commande au pied et une commande à main.

Les freins sont du système auto-serreur, à deux segments fonctionnant dans les deux sens de marche.

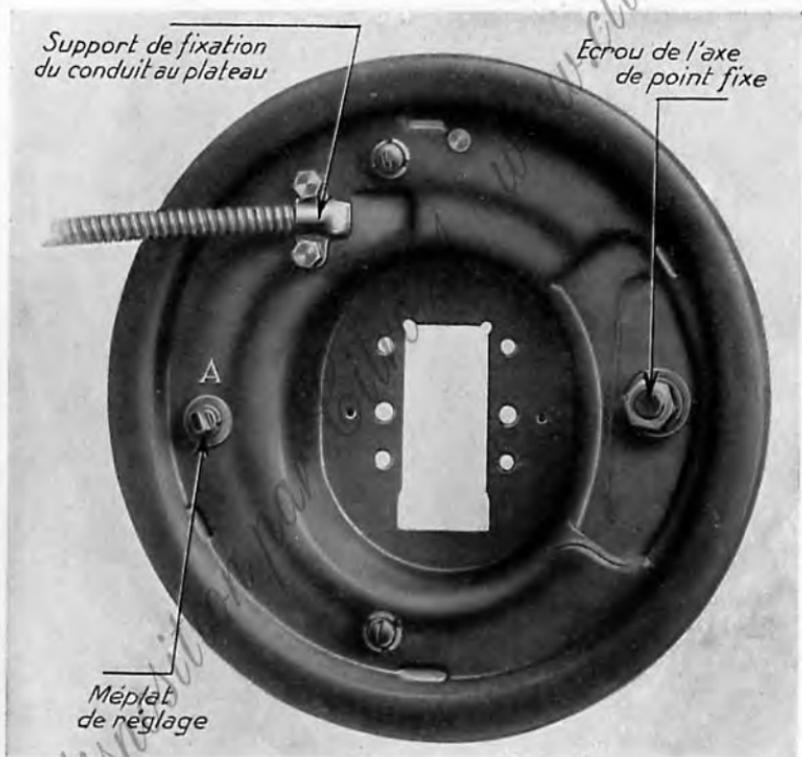


Fig. 12. — VUE EXTÉRIEURE D'UN FREIN

A. Recommandation importante :

1° Graisser soigneusement, tous les 5.000 kilomètres, avec Gargyle Mobiloil "BB" les portées de renvoi de

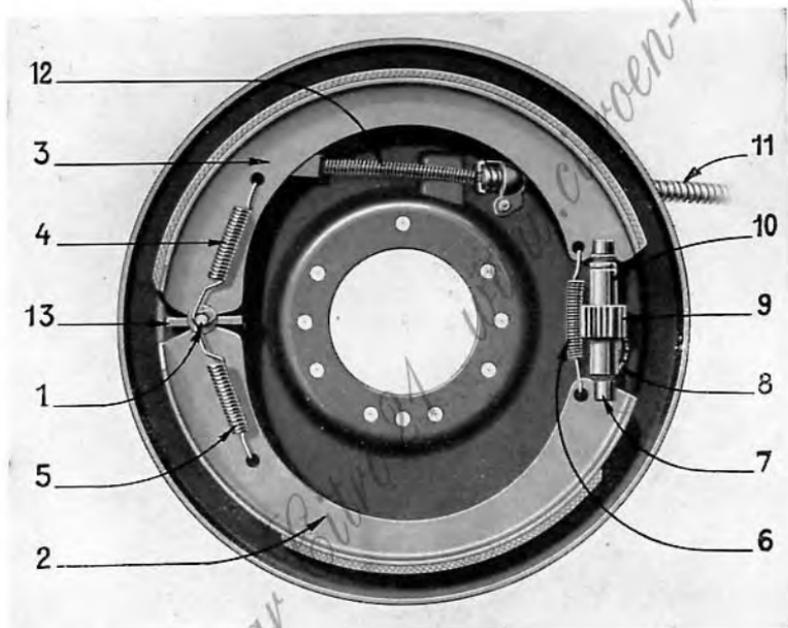


Fig. 13. — VUE INTÉRIEURE D'UN FREIN

- | | |
|---|--|
| 1. - Point fixe. | 7. - Vis de réglage (filetée à droite). |
| 2. - Segment primaire. | 8. - Roue de réglage. |
| 3. - Segment secondaire. | 9. - Ensemble écrous et vis de réglage. |
| 4. - Ressort du point fixe au segment secondaire. | 10. - Vis de réglage (filetée à gauche). |
| 5. - Ressort du point fixe au segment primaire. | 11. - Conduit. |
| 6. - Ressort de l'écrou de réglage. | 12. - Ressort de rappel du câble. |
| 13. - Levier-came de commande. | |

freins, les articulations, chapes, leviers et toutes les parties mobiles de la timonerie.

2° Pour assurer le maximum d'efficacité aux freins, éviter les excès de graissage des moyeux AV et AR utiliser exclusivement Gargoyle Mobilubricant "S", graisse ne fondant pas facilement à la chaleur.

3° Au lavage, serrer à fond les 4 freins au moyen du levier de frein à main pour éviter toute introduction d'eau entre les garnitures et les tambours. Les freinages seront meilleurs.

B. Réglage.

Un réglage est rendu nécessaire quand la garantie entre le patin de pédale et le plancher (côté conducteur) est inférieure à 3 cm., lors d'un coup de frein brutal.

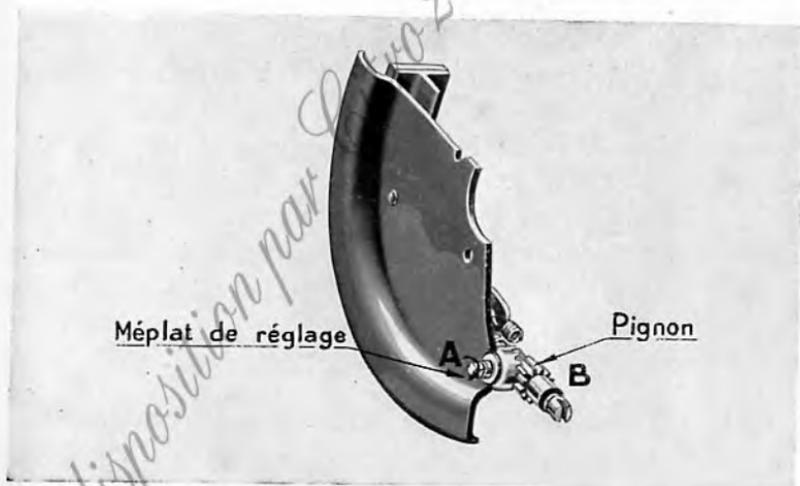


FIG 14. — MÉPLAT DE RÉGLAGE

Avant toute chose, mettre la voiture sur cales de manière que les roues soient entièrement libres.

a) Tourner le méplat de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'au blocage complet de la roue.

Tourner alors en sens inverse le méplat de réglage d'une quantité correspondant à 10 enclanchements pour les roues AV et à 8 enclanchements pour les roues AR.

Faire ce réglage sur les 4 roues.

b) La voiture étant alors sur cric, pousser la pédale de frein d'environ 7 cm. et la caler dans cette position en utilisant un cric de pédale ou toute autre cale convenable.

Essayer le freinage en faisant tourner les roues à la main.

La résistance à la rotation des deux roues AV doit être égale, ainsi que la résistance à la rotation des deux roues AR.

Il doit y avoir, toutefois, une légère prépondérance de freinage sur les roues AR.

Si l'équilibre n'est pas réalisé, desserrer en agissant sur le méplat de réglage, les roues les plus dures, jusqu'à ce que l'équilibrage de freinage soit satisfaisant.

Enlever alors le cric de pédale ou la cale et descendre la voiture sur le sol.

Nota. — Il peut arriver qu'un frein serre en marche, la pédale étant au repos, et le levier à main poussé complètement en avant. Le moteur donne l'impression de peiner.

Pour s'assurer que cette paresse ne provient pas d'un freinage intempestif, laisser la voiture s'arrêter sans agir sur les freins, et toucher successivement chacun des tambours. Si l'un des tambours chauffe, il convient d'y remédier immédiatement en agissant sur le méplat A, comme il est dit au paragraphe « réglage ».

Arrivé à l'étape, il conviendra de procéder à un nouveau réglage des freins, comme il est dit ci-dessus.

14° ROUES ET PNEUMATIQUES.

A la mise en service et lors de chaque remontage d'une roue, vérifier après les 100 premiers kilomètres le blocage des écrous de fixation.

La pression de gonflage à respecter tant pour les roues AV que pour les roues AR est de 1 kg. 400.

15° CARROSSERIE.

Les carrosseries des voitures de tourisme Citroën sont des « Tout-Acier ».

La peinture est constituée par un émail cellulosique inattaquable aux acides, à l'essence, à l'humidité et résistant à la chaleur.

Il est nécessaire de prendre certaines précautions pour le nettoyage des carrosseries.

Au début, laver la voiture souvent pour éviter que la poussière ou la boue ne séjournent. Par la suite, les lavages pourront être moins fréquents.

Le lavage se fera à grande eau avec une éponge, sans crainte d'employer le jet à la pression normale, même pour la caisse. Prendre garde cependant que l'eau sous pression ne s'infilte dans les feuillures de portes et l'encadrement des glaces.

En particulier, prendre soin, avant le lavage, de couvrir de chiffons les appareils d'allumage : bobine et distributeur pour les protéger contre l'eau.

Il est nécessaire également de serrer énergiquement les freins sur 4 roues au moyen du levier de frein à main afin d'éviter les infiltrations d'eau à l'intérieur des tambours.

Après le lavage, la carrosserie sera séchée à la peau de chamois en épongeant. On peut également frotter avec une peau très propre, cette manière de faire n'ayant pas, avec les peintures cellulosiques, les inconvénients qu'elle présenterait avec les peintures courantes.

Pour enlever le cambouis qui aurait pu être projeté sur la carrosserie, on se servira d'un mélange d'eau douce et d'essence, ou mieux d'eau et de pétrole.

16° ENTRETIEN DE LA VOITURE AU REPOS.

Lorsqu'une voiture est appelée à rester plusieurs mois au garage sans rouler, il ne faut pas se croire dispensé de son entretien.

La garer, si possible, dans un local obscur, à une température à peu près uniforme. La laver très soigneusement, graisser les parties chromées. Enlever les pneumatiques et dégonfler les chambres à air. Vider l'eau du radiateur, en dévissant le bouchon fileté placé à sa partie inférieure, côté moteur. Vider également les chemises d'eau des cylindres, en retirant la vis en bronze placée sur le côté gauche du moteur. Vidanger l'huile du carter inférieur. Graisser les bougies et les cylindres en y introduisant un peu d'huile par les orifices des bougies.

Recharger la batterie une fois par mois.

CHAPITRE V

TABLEAU

DES

POINTS A GRAISSER



Mis à disposition par Citro 21 www.citroen-rosalie.fr

TABLEAU DES POINTS A GRAISSER TOUS LES 400 KILOMÈTRES ENVIRON

(ou toutes les semaines)

Désignation des pièces ou organes	Numéros du schéma	Mode de graissage
HUILE A MOTEUR		
(Gargoyle Mobiloil «BB» par temps normal)		
(Gargoyle Mobiloil Arctic par temps très froid)		
<i>3 points à graisser</i>		
Moteur	1	Orifice spécial Burette
Pédales	2 et 3	
LUBRIFIANT CONSISTANT		
(Gargoyle Mobilcompound ou, à défaut, Gargoyle Mobilubricant «S»)		
<i>1 point à graisser</i>		
Boîtier de direction	4	Bouchon fileté
(Gargoyle Mobilubricant «S» exclusivement)		
<i>20 points à graisser</i>		
Axe de pompe à eau.	5	Grais. à pression
Roulement de ventilateur.	6	—
Chapes supérieures de fusées	7 et 8	—
Chapes inférieures de fusées	9 et 10	—
Barre d'accouplement.	11 et 12	—
Barre de direction.	13 et 14	—
Roulements de moyeux AR.	15 et 16	—
Axes de jumelles de ressorts AV	17 à 20	—
Axes de jumelles de ressorts AR	21 à 24	—

TABLEAU DES POINTS A GRAISSER TOUS LES 1.500 KILOMÈTRES ENVIRON

(ou tous les mois)

Désignation des pièces ou organes	Numéros du schéma	Mode de graissage
HUILE A MOTEUR		
(Gargoyle Mobiloil « BB »)		
<i>4 points à graisser</i>		
Paliers de dynamo	25 et 26	Burette
Palier AV du démarreur	27	—
Allumeur	28	—
HUILE ÉPAISSE		
(Gargoyle Mobiloil « CW »)		
<i>2 points à graisser</i>		
Boîte de vitesses	29	Orifice spécial
Pont AR	30	—
LUBRIFIANT CONSISTANT		
(Gargoyle Mobilubricant « S » exclusivement)		
<i>8 à 9 points à graisser</i>		
Joint de cardan	31 et 32	Grais. à pression
Roulements de moyeux AV	33 et 34	A la main
Axes d'amortisseurs AV et AR	35 à 38	Grais. à pression
Roulements du pignon à queue de roue libre (éventuellement)	39	—

ANNEXE N° 1

UTILISATION DES CRICS



CUVETTES DE CENTRAGE DE LA TÊTE DU CRIC
RIVÉES SOUS LES RESSORTS (droite et gauche)

CRIC AVEC TÊTE SPÉCIALE (peinte en rouge)



CRIC AVEC TÊTE SPÉCIALE (peinte en rouge)

CUVETTES DE CENTRAGE DE LA TÊTE DU CRIC
RIVÉES SOUS LES RESSORTS (droite et gauche)

Mis à disposition

rosalie.fr

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	Pages 3
------------------------	------------

CHAPITRE I

Spécifications Techniques	6
-------------------------------------	---

CHAPITRE II

Organes de Commande	8
-------------------------------	---

CHAPITRE III

Conseils de conduite :	
1° Avant de mettre en marche	10
2° Lancement du moteur	10
3° Starter	11
4° Conduite d'une Voiture neuve	11
5° Conseils généraux de conduite	13
6° Conduite en Roue libre	14
7° Correcteur d'Avance	16

CHAPITRE IV

	Pages
Entretien de la Voiture :	
1° Moteur	18
2° Organes d'Alimentation	20
A - Carburateur	20
B - Filtre à essence.	23
3° Equipement électrique	23
A - Dynamo	23
B - Démarreur	23
C - Batterie.	24
D - Allumeur	24
E - Bougies.	24
4° Refroidissement	24
5° Embrayage	27
6° Boîte de vitesses	27
7° Roue Libre	28
8° Transmission	28
9° Pont AR	29
10° Direction	30
11° Essieu AV	31
12° Organes de Suspension	31
13° Freins.	33
A - Recommandations importantes	34
B - Réglage	35
14° Roues et pneumatiques.	37
15° Carrosserie	37
16° Entretien de la voiture au repos	38

CHAPITRE V

Tableau de Graissage	39
A - Liste des points à graisser tous les 400 kilomètres.	
B - Liste des points à graisser tous les 1.500 kilomètres.	

ANNEXES

Annexe N° 1 : Comment se servir des nouveaux crics	42
Annexe N° 2 : Schéma de graissage	hors texte
Annexe N° 3 : Schéma électrique	hors texte

Mis à disposition par Citro 21

www.citroen-rosalie.fr

Imp. des Usines Citroën

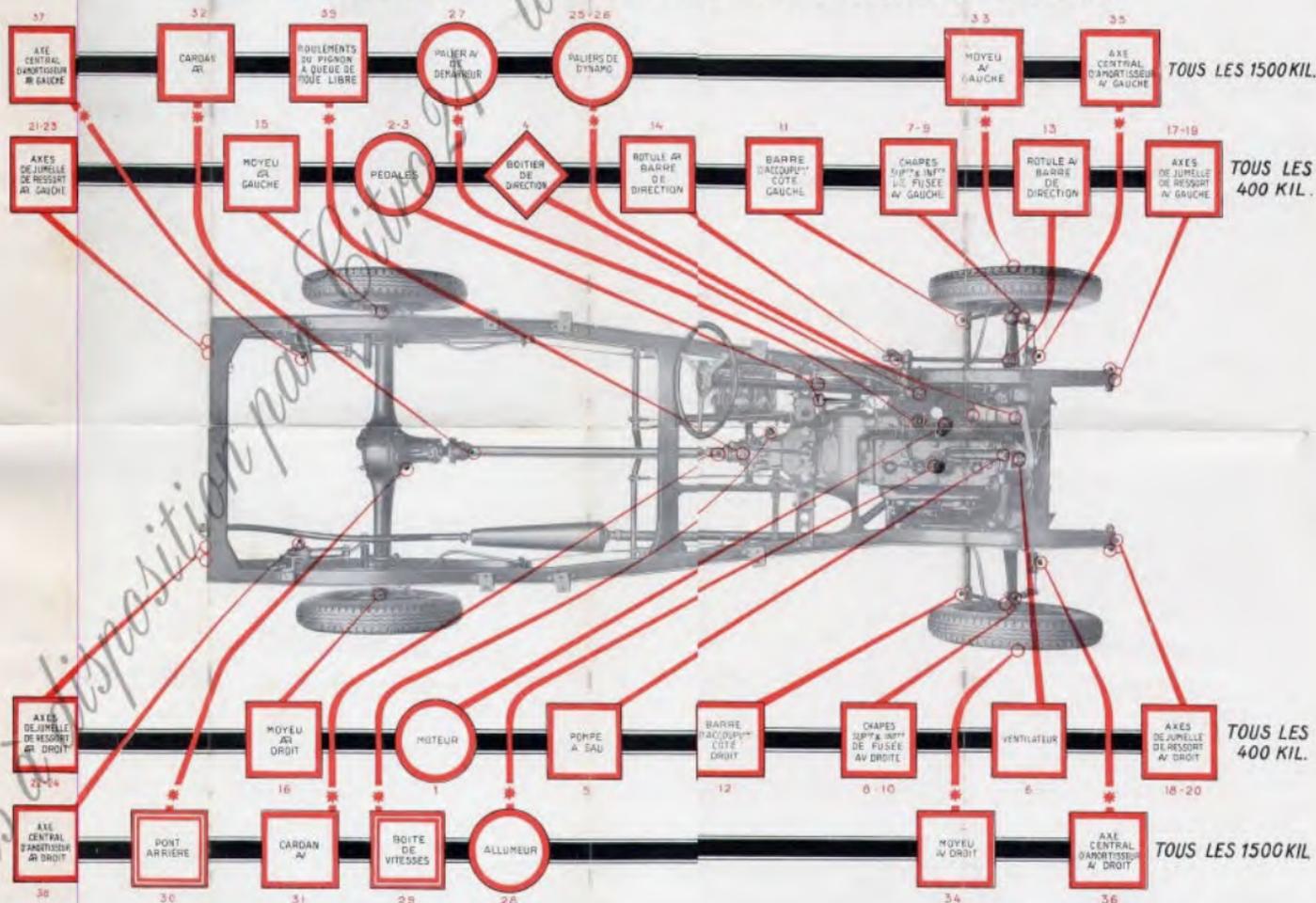
- - 9-33 - AC 2816 - -

Mis à disposition par Citroën www.citroen-rosalie.fr

Mis à disposition par Citro21

www.citroen-rosalie.fr

SCHÉMA DE GRAISSAGE DU CHASSIS 4 CYLINDRES CITROËN, TYPE 8 CV.



LÉGENDE



Gergoyle Mobiloil "88"
par temps normal
Gergoyle Mobiloil "Arctic"
par temps très froid



Gergoyle Mobiloil "CW"



Gergoyle Mobilcompound
ou à décaer
Gergoyle Mobilubricant "5"



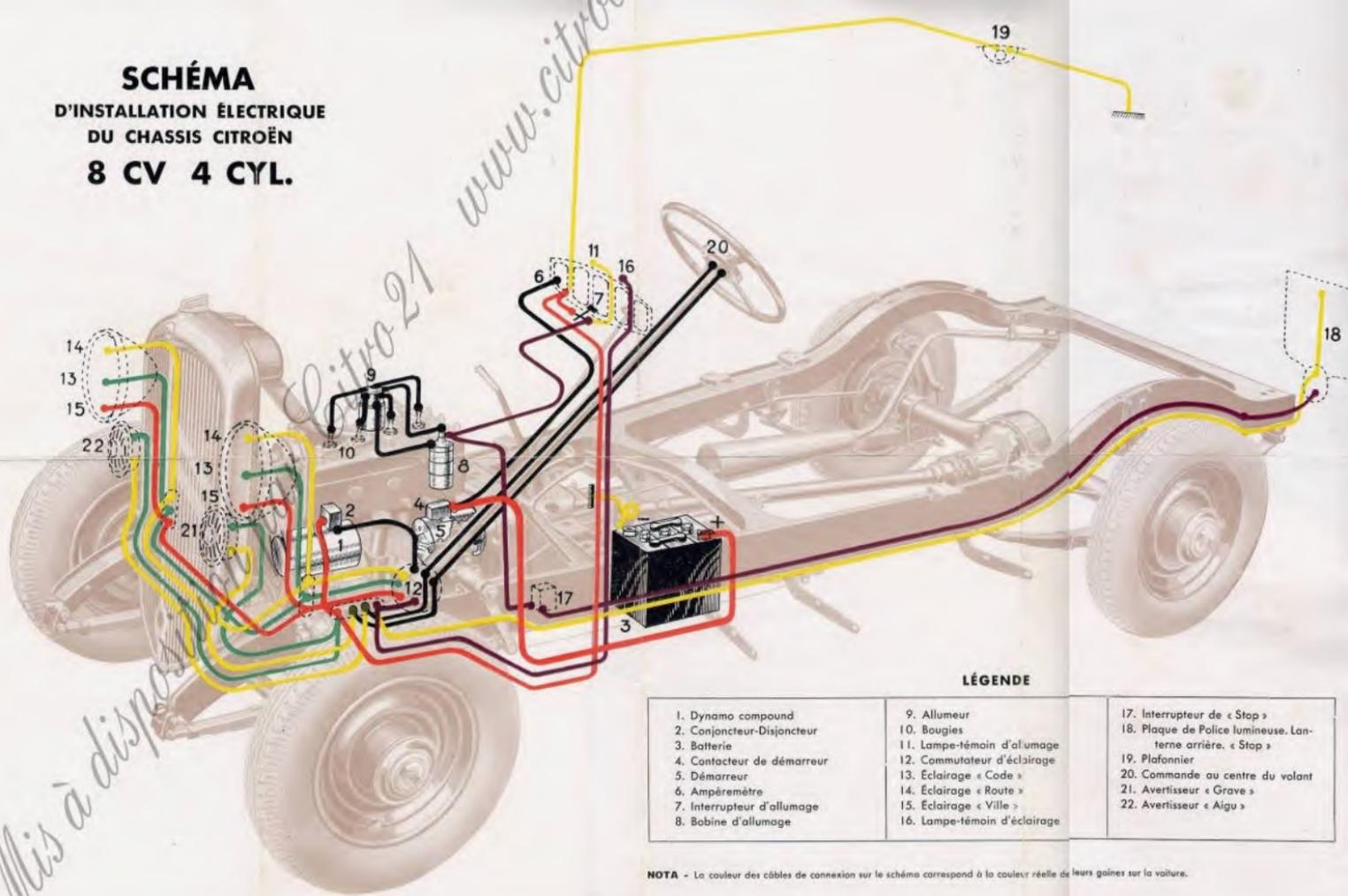
Gergoyle Mobilubricant "5"
Extoluvomant

* Le graissage des points signalés par un astérisque doit être effectué tous les 1500 kilomètres environ (ou tous les mois).

Le graissage de tous les autres points doit être effectué tous les 400 kilomètres environ (ou toutes les semaines).

En regard de chaque point à graisser est inscrit le numéro qu'il porte dans le Tableau de Graissage.

SCHÉMA D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DU CHASSIS CITROËN 8 CV 4 CYL.



LÉGENDE

- | | | |
|----------------------------|------------------------------|--|
| 1. Dynamo compound | 9. Allumeur | 17. Interrupteur de « Stop » |
| 2. Conjoncteur-Disjoncteur | 10. Bougies | 18. Plaque de Police lumineuse. Lanterne arrière. « Stop » |
| 3. Batterie | 11. Lampe-témoin d'allumage | 19. Plafonnier |
| 4. Contacteur de démarreur | 12. Commutateur d'éclairage | 20. Commande au centre du volant |
| 5. Démarreur | 13. Éclairage « Code » | 21. Avertisseur « Grave » |
| 6. Ampèremètre | 14. Éclairage « Route » | 22. Avertisseur « Aigu » |
| 7. Interrupteur d'allumage | 15. Éclairage « Ville » | |
| 8. Bobine d'allumage | 16. Lampe-témoin d'éclairage | |

NOTA - La couleur des câbles de connexion sur le schéma correspond à la couleur réelle de leurs gaines sur la voiture.